

Les caves de la Gestapo, Reconnaissance et conservation
Daniel Weyssow (dir.), Collection Entre Histoire et Mémoire
ASBL Mémoire d'Auschwitz – Editions Kimé, 2013

*Addendum pour faire suite à la décision de classement du gouvernement bruxellois,
avalisée le jeudi 9 janvier 2014.*

Historique :

Trois immeubles de l'avenue Louise, sis aux n° 453, 347 et 510, furent réquisitionnés durant la Seconde Guerre mondiale par les services de sûreté et de sécurité allemands (*Sicherheitspolizei* et *Sicherheitsdienst*), plus communément appelés Gestapo.

Rien, à l'exception du mémorial dédié à Jean de Sélys Longchamps et d'une plaque murale apposée sur la façade du 453, n'attire l'attention du chaland lorsqu'il passe devant ces immeubles. Ces lieux de très sinistre mémoire comptent pourtant parmi les plus importants et les plus emblématiques de la Seconde Guerre mondiale dans notre pays puisqu'ils abritèrent les cerveaux qui organisèrent l'arrestation de tant de résistants et la déportation des Juifs de Belgique et du Nord de la France.

De nombreux témoignages de survivants attestent par ailleurs de ce qui se déroula, entre interrogatoires et tortures, en ces lieux.

Les caves du siège de la Gestapo à Bruxelles.
Récit d'une découverte

La Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst (Sipo-Sd), plus communément appelée Gestapo, s'est installée à Bruxelles le 27 juillet 1940, dans la foulée de l'invasion. Le rôle de cette police consistait essentiellement à arrêter les opposants politiques et les résistants, mais aussi les Juifs et les Tsiganes, qu'elle déportait via la caserne Dossin à Malines vers les camps de la mort. La Sipo-Sd occupa progressivement les immeubles de l'avenue Louise situés aux numéros 453, 510 et 347.

En 1995, l'historien et cinéaste André Darteville, préparant son film A mon père résistant, s'intéressa au 347. Il voulait connaître le parcours des victimes de la Gestapo dont il comptait brasser le portrait. La police SS interrogeait leurs suspects et prisonniers aux étages, les caves faisant office, entre autres, de salles d'attente. Le réalisateur, pour les visiter, s'adressa au syndic puis rencontra le concierge qui le guida dans le dédale du sous-sol. Il put ainsi pénétrer dans quatre caves dont celle de ce dernier, sur la vingtaine existante, qui le stupéfièrent. Bien que repeints depuis la Seconde Guerre mondiale, les murs laissaient encore apparaître, comme autant de saignées, des inscriptions identifiées, gravées dans le plâtre et la brique. Les victimes de la Gestapo, résistants et Juifs, y avaient tracé, bien souvent en guise d'ultime message, des signes de leur élan patriotique, de leur adhésion politique, de leur détermination morale. Les autres caves, pas plus que celles du 453, inaccessibles, ne purent malheureusement être examinées dans la foulée.

En 2007, une proposition de participation à un colloque international nous parvint, portant sur le devenir de lieux de détention, de concentration et d'extermination. Notre choix se porta sur les deux immeubles du siège de la Gestapo les plus souvent évoqués dans les témoignages, situés aux 453 et 347

avenue Louise. Consultés, André Dartevelle et José Gotovitch nous confièrent qu'ils n'avaient plus été autorisés à revoir les lieux de leur découverte. Comment dès lors en poursuivre l'exploration ?

En 2010, nous avons imaginé réunir, dans le cadre d'une journée d'étude, les personnes concernées et celles susceptibles de jouer un rôle dans la sauvegarde des inscriptions des caves. Accompagné de Claire Pahaut, représentante du Groupe Mémoire dirigé par Pieter-Paul Baeten, la démarche prit forme. Nous avons fait part de notre projet au Bourgmestre de la Ville, Freddy Thielemans, ainsi qu'à Charles Picqué, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale. Historiens et témoins, représentants des Monuments et Sites et de la Ville, personnalités politiques et journalistes, tous répondirent ensuite à notre appel. La presse répercuta la problématique, sensibilisant l'opinion. Et nous devons à l'équipe du Journal télévisé de la RTBF, qui voulait absolument tourner une séquence dans les sous-sols des deux immeubles, la découverte d'une très intéressante cave au 453. Les images enregistrées, diffusées la veille de la journée d'étude, le 20 octobre 2011, firent grand bruit, car elles apportaient la preuve que des inscriptions existaient également dans ce bâtiment. Tracées ici pour la plupart au crayon, elles étaient rédigées en allemand, français, hongrois et néerlandais et semblaient avoir échappé au temps. Les messages découverts rendaient compte des angoisses vécues dans ces caves et de la longueur de certains séjours.

La journée d'étude eut lieu le 21 octobre 2011 à la Bibliothèque royale. Les exposés portèrent sur la présence de la Gestapo à Bruxelles et à Anvers, sur les caves explorées (les quatre décrites en 1995 par André Dartevelle au 347 et les trois découvertes ensuite de notre côté au 453), mais aussi sur d'autres lieux de mémoire conservant des inscriptions murales, à l'exemple du Fort de Breendonk, du Fort de Romainville, et de deux anciens sièges de la Sipo-Sd abritant désormais d'une part le Musée historique de la Ville de Cracovie, et d'autre part le Centre de documentation sur le National-socialisme de la Ville de Cologne. La problématique de la sauvegarde des caves prit ensuite le chemin du Parlement bruxellois. Le 8 novembre 2011, le sénateur André du Bus s'adressa à la Ministre de la Culture, de l'audiovisuel, de la Santé et de l'égalité des chances à la Communauté française de Belgique, Fadila Laanan. Alors présidente du Parlement bruxellois, Julie de Groote interpella Charles Picqué, président de la Région de Bruxelles-Capitale, le 14 décembre 2011. Peu après, le 17 janvier 2012, le sénateur Francis Delpérée questionna, au Sénat, le ministre de la Défense nationale, Pieter De Crem.

De manière à éveiller l'intérêt et l'écoute des propriétaires et locataires des 453 et 347 avenue Louise, un exemplaire des actes de la journée d'étude, sortis de presse au printemps 2013, a été adressé à chacun d'entre eux. Cette démarche ne provoqua aucune réaction et ne déboucha par conséquent sur aucune nouvelle avancée.

Julie de Groote revint à la charge, le 9 octobre 2013, lors d'une assemblée du Parlement régional bruxellois. Interpellant le Ministre-Président Rudy Vervoort elle souhaitait connaître les résultats de la démarche effectuée par son prédécesseur, Charles Picqué, auprès des syndicats. Avaient-ils au moins réagi aux lettres qui leur ont été adressées ? Hé bien non. « Que ce soit pour ouvrir l'accès au public ou pour effectuer un travail scientifique, nous nous heurtons à un refus. [...] il n'existe pas de mandat de perquisition urbanistique. Toute la difficulté est de trouver l'équilibre entre le droit de propriété et le devoir de mémoire ». [...] « Soit on décide qu'il faut garder une trace de ces témoignages et on peut alors imaginer "exfiltrer" les graffitis pour les conserver dans un autre lieu. Soit on décide que c'est le lieu lui-même qui doit être préservé. Nous devons trancher et, à ce stade, nous n'excluons rien ». Pour la députée, il serait à présent urgent de passer à l'action : « On lance la procédure de classement des caves ou bien on risque de passer les graffitis (qui sont notre mémoire collective) à la chaux ».

Le fait que le Ministre-Président ait déclaré qu'il « n'excluait rien » a été interprété par la presse, sans doute exagérément, comme une possible menace d'expropriation des caves.

Conclusion

Cette prise de position aboutit à la décision, avalisée par le gouvernement bruxellois le jeudi 9 janvier 2014, de lancer la procédure de classement des caves des immeubles occupés par la Gestapo, durant la Seconde Guerre mondiale, aux 347 et 453 avenue Louise à Bruxelles.

Le classement provisoire a notamment eu pour effet d'obliger chaque propriétaire à ouvrir sa cave aux experts des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale. Un relevé du nombre de caves conservant des traces restantes a ainsi pu être mené pour les deux immeubles.

Nous ne pouvons, bien entendu, que nous réjouir de cette très heureuse conclusion et continuer notre travail d'investigation, de conseil et de préservation des lieux de mémoire.